

Une participation « outre mesure » ?
La double ligne de front de l'enquête ethnographique
An 'oversized' participation?
The double frontline of ethnographic inquiry
¿Una participación desmesurada?
La doble línea de frente de la encuesta etnográfica

Christel Coton

Number 61, Fall 2016

Les espaces-temps de la production ethnographique

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1042372ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1042372ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Athéna éditions

ISSN

0831-1048 (print)

1923-5771 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Coton, C. (2016). Une participation « outre mesure » ? La double ligne de front de l'enquête ethnographique. *Cahiers de recherche sociologique*, (61), 127–144. <https://doi.org/10.7202/1042372ar>

Article abstract

This article analyses the way in which the social and academic temporalities of a social scientist may impact her survey system and the way she investigates during the field phase of her research. To illustrate what that means, the analysis looks back at a participating observation in an army officers's school in France, conducted by the author while she was doing her doctorate. The article shows how the author's involvement in the officers's struggles for prestige was related to the theoretical questions of her own claim for scientific recognition. Also at stake was her involvement itself, related to her academic position in the academic field as a PhD candidate. This paper proposes that an unduly ethnographic involvement can be seen as an alternative academic and scientific resource for a special kind of academic profession's candidates.

Une participation « outre mesure » ? La double ligne de front de l'enquête ethnographique

CHRISTEL COTON

Les conditions de financement des recherches menées en sociologie mettent de plus en plus en cause le modèle du « terrain » d'enquête prolongé au profit d'une définition de plus en plus « molle » de l'ethnographie. La généralisation des recherches « sur contrat » et la culture du « projet » qui tendent à calibrer les dispositifs méthodologiques et à définir en amont le temps qui sera consacré aux « campagnes » d'entretiens ou aux « séquences » d'observations (que l'on voit de plus en plus décomptées en « heures de présence » sur le terrain) font de plus en plus apparaître l'enquête ethnographique au long cours comme un dispositif méthodologique certes désirable, mais de plus en plus difficile à engager.

Confrontés à la bureaucratisation du financement des recherches qui doivent de plus en plus convaincre « sur le papier » avant de mettre au jour le moindre résultat « sur le terrain », les chercheurs en poste dans les universités ou les organismes de recherche sont également incités à entretenir un modèle de division du travail de recherche où l'enquêteur – c'est-à-dire celui qui « fait » le terrain – n'est plus le chercheur – c'est-à-dire celui qui formule les questions de recherche et forge les analyses du matériel¹.

1. Lena Tenevic et Florence Weber, « La délégation du travail de terrain en sociologie qualitative », *Genèses*, vol. 8, 1992, p. 132-145.

La sociologie qualitative a certes gagné ses lettres de noblesse au tournant des années 2000², les revues scientifiques qui valorisent les matériaux et les savoir-faire issus d'enquêtes de terrain ont conquis une légitimité certaine³, et pourtant... les transformations des conditions de travail et de financement des chercheurs et des enseignants-chercheurs contraignent le plus souvent ces derniers à limiter voire à faire le deuil des longues sessions d'investigations empiriques⁴. Ainsi, de façon paradoxale, alors que l'ethnographie a aujourd'hui atteint le statut de méthode légitime et que ses « normes » idéales façonnent nombre d'attendus implicites dans les instances d'évaluation et de recrutement des « nouveaux entrants », elle devient de plus en plus difficile à engager dans le champ. Alors que les chercheurs confirmés sont de moins en moins en situation de pouvoir mener ce type de recherches et, en retour, de plus en plus attendus sur des fonctions de coordination de projets, cette méthode tend le plus souvent à se voir mobilisée en priorité par les candidats au métier de chercheur.

Dans une discipline empirique comme la sociologie où le « capital terrain » paye assurément, « faire » un terrain qui « en impose », que ce soit par le type d'engagement personnel qu'il a appelé ou par la dimension plus ou moins « rare » ou confidentielle des espaces qu'il a permis d'observer, permet encore de faire ses preuves et, pour les doctorant.e.s notamment, de prétendre à la conquête d'un poste de titulaire. La multiplication des dispositifs d'aide au terrain dans les institutions les plus légitimes de la discipline (sous la forme de stages « terrain » où sont transmises les « ficelles du métier », ou d'aides au financement de « missions » pour les doctorants) et l'institutionnalisation (comme le succès) des « rencontres » ou des groupes de travail engagés dans la valorisation de la méthode ethnographique attestent de la force d'imposition du capital terrain dans le champ.

L'horizon de l'enquête ethnographique exhaustive, « fouillée », où le chercheur a dû « payer » de sa personne reste une ressource valorisée dans l'entre-

2. Stéphane Beaud, Florence Weber, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 1997; Christelle Avril, Marie Cartier, Delphine Serre, *Enquêter sur le travail. Concepts, méthodes, récits*, Paris, La Découverte, 2010; Howard Becker, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, 2002.

3. Voir la rubrique « Savoir-faire » de la revue *Genèses*, les revues *Ethnography*, *Sociétés Contemporaines*, *Terrains et Travaux*, etc.

4. Contrairement à ce que l'on peut observer dans nombre d'universités à l'étranger, les universitaires français ne bénéficient pas, par exemple, de mesures particulières pour mener à bien leurs opérations de recherche. Les CRCT (Congés pour Recherches ou Conversions Thématiques) ou les délégations de recherche qui permettent de décharger les enseignants-chercheurs de leur service d'enseignement sur une période de six mois ou d'un an – pour mener une enquête par exemple – sont délivrés au compte-gouttes dans les établissements et les instances nationales comme le Conseil National des Universités ou le CNRS.

soi scientifique, et c'est bien en étant pénétrée de ces représentations que je me suis moi-même engagée dans une thèse au début des années 2000. C'est en revenant sur les « expériences de terrain » que j'ai pu avoir dans le cadre de cette recherche doctorale que j'aimerais alimenter ici une réflexion sur le statut de ce « capital terrain » dans le champ universitaire et scientifique aujourd'hui. Le capital terrain constitue en effet une ressource ambiguë : les discussions épistémologiques qui interrogent, de façon quasi rituelle, la « juste » proximité et de la « juste » distance qu'il faudrait entretenir vis-à-vis de son objet tendent en effet à régulièrement placer le travail de terrain – notamment quand celui-ci a pris les formes d'un engagement prolongé ou intensif – sous le sceau de la suspicion. La proximité entretenue avec l'objet, la volonté ou le fait « d'en être » pour le « comprendre » peuvent tout à la fois alimenter l'exceptionnalité prêtée à telle ou telle enquête de terrain, mais aussi potentiellement justifier une évaluation tout à fait inverse, pointant du doigt son extériorité au registre scientifique. La question du degré d'implication du chercheur sur son terrain semble toujours pouvoir menacer celle de la qualité scientifique de son travail, surtout quand le chercheur en question est un « non-titulaire », c'est-à-dire un prétendant au métier.

J'aimerais, dans le cadre de cet article, tenter de cerner quels sont les apports spécifiques des « engagements » ethnographiques conséquents que l'on voit se nicher dans les dispositifs méthodologiques de nombreuses thèses en sociologie, notamment celles d'apprenti.e.s sociologues qui, par leurs trajectoires dans le champ ou leurs modes de financement, « choisissent » de travailler sur des objets, des pratiques ou des univers sociaux qui leur sont familiers. Dans un premier temps, il s'agira de saisir ce qu'un engagement *a priori* « outre mesure » sur le terrain peut produire comme résultats spécifiques. En quoi l'implication et son corollaire – le « lâcher-prise » apparent – d'un sociologue sur le terrain peuvent s'inscrire dans des opérations de recherche tout à fait pertinentes qui produisent des résultats.

Dans un second temps, je m'efforcerai de montrer que cette posture d'enquête est loin de répondre à de strictes considérations épistémologiques. Si elle participe d'une certaine conception de la sociologie, elle répond également à un ensemble de contraintes qui relèvent tout à la fois des dynamiques propres au milieu enquêté et à celles, plus rarement étudiées, du champ académique lui-même, dans lequel l'apprenti chercheur reste parti prenante, même lorsqu'il semble bien loin des séminaires et des colloques qui l'animent.

Cette recherche sera ethnographique, ou elle ne sera pas

Lorsque j'ai commencé ma thèse de doctorat en sociologie au début des années 2000, il m'apparaissait clairement que l'enquête ethnographique constituerait un élément central de mon dispositif méthodologique. La lecture des carnets ethnographiques de Loïc Wacquant, où ce dernier prônait une «sociologie charnelle» dans laquelle la mise en jeu du corps du chercheur – et son objectivation – étaient centrales dans l'analyse, a joué un rôle déterminant dans la formulation de cette «priorité» scientifique. Ma thèse serait de facture ethnographique, ou elle ne serait pas. Avant même d'avoir pris le temps de définir les questions que je souhaitais poser dans mon travail, il m'apparaissait très nettement que je voulais moi aussi m'engager «corps et âme⁵» au service de l'analyse. Cela me semblait constituer le meilleur rempart contre le biais scolastique, toujours susceptible de ne livrer que des observations «à distance», peu à même selon moi de rendre compte du sens que les pratiques pouvaient prendre aux yeux des «enquêtés».

La première année de ma thèse – que j'envisageais rapidement de consacrer à l'armée et au corps des officiers – fut ainsi consacrée à la recherche de «terrains» militaires. N'étant ni officier de réserve – c'est-à-dire susceptible de me voir «appelée» à suivre des entraînements ou des stages divers – ni financée par l'institution militaire⁶, c'est en multipliant les entretiens avec des officiers supérieurs en poste à Paris que j'ai finalement réussi à approcher l'administration d'une école militaire que j'avais repérée comme un «bon terrain» potentiel. L'école offrait, non loin de Paris, un stage d'état-major obligatoire dans la carrière des officiers de l'armée de terre. Les officiers y étaient «affectés» 5 mois durant, en internat, à distance de leurs familles. Ils étaient âgés d'une trentaine ou quarantaine d'années et n'étaient ainsi plus de «jeunes entrants» dans le corps. Ils portaient le grade de capitaine et ils s'engageaient, à l'occasion de ce stage, dans ce qu'il est commun d'appeler «la deuxième partie de carrière» des officiers. Après avoir passé une dizaine d'années en régiment où ils avaient commandé «leurs hommes» et donc assuré des fonctions de commandement «de contact», ils s'apprétaient à ren-

5. Loïc Wacquant, *Corps et Âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone, 2002.

6. Lors de mon entrée en thèse, l'institution militaire publiait ponctuellement des appels à projets destinés aux sociologues et politistes «académiques». Leurs thématiques portaient le plus souvent sur des questions de ressources humaines. Être «choisi» par l'institution permettait d'avoir accès aux membres de l'institution et à certaines données statistiques. Aujourd'hui, ces appels à projets ont pris une forme encore plus formalisée. Ils ont été convertis en allocations de recherche proposées et financées par la Direction Générale de l'Armement (DGA). Ces financements sont associés à des «ouvertures de terrain» consenties et définies par les autorités militaires, qui tendent à placer le sociologue dans une situation similaire à celle des journalistes «embedded» (embarqués) et encadrés sur les théâtres d'opérations.

trer dans une des phases les plus concurrentielles de leur carrière : les uns et les autres devaient se présenter à divers concours internes dont les résultats allaient conditionner leurs perspectives futures sous l'uniforme.

Le stage d'état-major proposé dans cette école n'était pas, en lui-même concurrentiel – tout le monde le validait –, mais les notes obtenues et les concours à venir fonctionnaient quant à eux comme des barrières incontournables : ceux qui réussiraient les concours de l'École de Guerre pourraient prétendre aux fonctions de commandement les plus élevées et aux grades d'officiers généraux. Les autres seraient cantonnés dans la gestion de services ou d'unités moins valorisées et maintenus dans des grades d'officiers intermédiaires (lieutenant-colonel). Ces cinq mois de formation à distance des régiments et des familles fonctionnaient comme une « bascule », un véritable sas censé favoriser la conversion en « officier d'état-major » et réactiver des dispositions scolaires et culturelles indispensables à la réussite des concours.

Cette école représentait à mes yeux un terrain d'observation tout à fait pertinent au regard des questions que j'avais progressivement formulées. Mes lectures m'avaient en effet progressivement amenée à vouloir interroger le « mythe de l'égalité sous l'épaulette » particulièrement prégnant dans le corps des officiers français. Alors que ce corps est très hétérogène sur le plan statutaire – on y trouve des officiers issus de grandes écoles, des officiers issus du rang, des officiers contractuels et des officiers recrutés plus tardivement après un parcours universitaire – et que cette hétérogénéité va de pair avec des inégalités très marquées en termes de perspectives de carrière, l'institution militaire n'a de cesse de cultiver au contraire l'homogénéité du corps – tous seraient égaux sous l'épaulette – en laissant entendre que seules les capacités et les ressources militaires permettraient de monter en grade.

Je souhaitais quant à moi remettre en question ce « mythe institutionnel » et, pour ce faire, c'est en premier lieu à une plongée dans la « réalité » des interactions engagées entre officiers que je voulais me confronter. Je voulais voir dans quelle mesure les hiérarchies reconnues par l'institution – notamment l'échelle des grades – permettaient véritablement de rendre compte de la façon dont les positions étaient distribuées entre officiers. Deux officiers égaux en grade, mais inégalement dotés en ressources scolaires, économiques ou sociales avaient-ils les mêmes perspectives sous l'épaulette ? Était-ce perceptible dans l'entre-soi militaire ? Ces cadres militaires portaient-ils toutes et tous, avec la même assurance, leurs barrettes d'officiers ? Comment les inégalités sociales et scolaires que l'on pouvait imaginer en prenant connaissance des différentes voies de recrutement dans le corps se manifestaient-elles sous l'épaulette partagée ? Pouvait-on vraiment considérer, comme aimaient

à le rappeler l'institution et certains de ses sociologues patentés, que l'ordre militaire était imperméable à l'ordre social⁷ ?

Ces questions rencontraient dans cette école un dispositif d'observation idéal : des officiers de même grade, mais d'origines de recrutement distinctes, y étaient rassemblés plusieurs mois durant, dans un espace relativement clos mêlant lieux de vie, d'études et de distractions. Une institution totale dans le sens Goffmanien, en somme. Si cette école représentait peu d'intérêt pour mes contacts officiers à Paris –, «vous savez, le diplôme d'état-major, c'est un peu comme le brevet des collèges. C'est après que ça devient sérieux. À l'École de Guerre, à Paris !», c'est pourtant vers elle que je concentrais mes démarches. Et c'est finalement assez rapidement que j'ai pu «convaincre» le général de l'école de m'accueillir comme stagiaire à part entière, tout au long d'une session de formation. Ce dernier avait été séduit par ma volonté de ne pas «travailler» sur les officiers en restant «en bibliothèque», pour privilégier une approche «de terrain». Il est également probable que la position relativement marginale de cette école dans le champ de l'«enseignement militaire supérieur» a rendu plus aisée ma présence sur les rangs des stagiaires officiers.

Comme j'allais l'apprendre plus tard, l'affectation comme enseignant ou cadre dans cet établissement alors localisé dans l'Oise, n'était pas particulièrement valorisante dans la carrière – à la différence d'une affectation à l'École Militaire de Paris – et le stage était mal aimé parmi les officiers. Cette école des «méthodes et des procédures» qui devait apprendre à ces officiers «de terrain» à devenir des «gratte-papiers» en état-major ne brillait pas de mille feux. L'intérêt qu'une jeune doctorante parisienne pouvait lui porter était ainsi probablement valorisant pour les quelques intermédiaires qui allaient accompagner ma demande de «terrain» jusqu'au cabinet du général de l'école. Je n'eus d'ailleurs pas vraiment à convaincre ce dernier de m'accepter comme stagiaire dans «son» école. Lors de notre première et unique rencontre avant le lancement des opérations administratives qui allaient accompagner mon arrivée, les choses semblaient réglées avant même que j'aie à déployer un quelconque argumentaire. J'étais attendue sur les rangs de la prochaine promotion et, à ce titre, le général voulait surtout s'assurer que je me plierais bien à l'ensemble des contraintes qui pesaient sur les autres stagiaires. Il me fallait moi-même résider à l'école toute la semaine – une chambre était mise à ma disposition –, suivre l'intégralité de la formation et me présenter aux examens, «comme les autres». Le général ne s'était inquiété que de mes capacités financières à «régler» ma chambre et mes repas. C'est donc sans grand effort que je me suis retrouvée plongée dans une configuration dont rêve tout apprenti ethnographe.

7. Christel Coton, *Officiers. Des classes en lutte sous l'uniforme*, Marseille, Agone, 2017.

Un engagement « outre-mesure » ?

Mon acceptation comme stagiaire « civile » fut, on le voit, relativement aisée. Quelques mois après cette rencontre, je me retrouvais un dimanche soir de septembre dans un bus estampillé « Armée de Terre » me conduisant à l'école, située à quelques centaines de mètres de la gare où j'étais descendus avec quelques autres candidats au stage. Le point de vue semblait idéal, mais mes premières journées passées à l'école m'ont cependant enseigné combien la place qui m'était attribuée allait poser problème. Très rapidement, il m'est apparu que le terrain m'avait trouvé une place qui ne convenait pas aux questions que je me posais comme chercheuse. L'institution m'accueillait en son sein, mais certaines conditions posaient problème du point de vue de l'enquête. Point de restrictions en pratique : comme les officiers, j'avais le droit d'accéder aux documentations de l'école et au réseau intranet de l'institution militaire dans son ensemble ; comme eux, j'étais soumise aux tests sportifs et tactiques de la formation. J'étais bien une stagiaire à part entière. Et mon identité civile n'était en réalité pas un handicap de ce point de vue. Je me laissais porter, comme les autres, par le rythme du stage qui dictait notre « timing », nos « coups de bourre », nos « sorties », nos « réveils » et nos « moments de pause ».

C'est sous un autre rapport que je me voyais contrainte comme ethnographe. Mon appartenance de genre – en clair, le fait d'être une femme – m'ouvrait en priorité et quasiment exclusivement les portes des sociabilités féminines – la promotion comptait une petite dizaine de femmes –, et ce, alors même que tout participait dans l'institution à cantonner ces dernières dans les lisières du corps. Lors de la première soirée passée à l'école, où deux femmes officiers m'avaient conviée à leur table, la mise à distance qu'elles ressentaient était palpable : elles me disaient reconnaître de loin certains collègues, mais elles me faisaient surtout remarquer, non sans une certaine amertume, que leurs collègues masculins évitaient systématiquement leur salut. Les femmes étaient exclues des retrouvailles. C'est avant tout « entre hommes » que les officiers se félicitaient de retrouver d'anciens camarades d'école d'officiers. Quant à moi, si j'étais la seule femme de mon groupe – et en cela entourée d'hommes tout au long de la journée – je n'en étais pas moins exclue des « scènes » principales : les officiers corrigeaient leur langage en ma présence, ils m'entouraient de précautions infinies et me maintenaient à distance. Cette mise à l'écart n'était pas que le produit de mon identité civile. Les femmes de la promotion me faisaient part des mêmes phénomènes dans leurs groupes respectifs.

J'héritais donc, sans discussion et sans effort, d'une position structurellement marginale dans le collectif officier, une position très insatisfaisante, puisque mon projet était justement de saisir la façon dont, dans l'entre-soi officier, s'opéraient les distinctions et les mises à distance. Je voulais voir comment les officiers se distinguaient sous l'épaulette et traçaient des hiérarchies dans l'entre-soi. Le fait d'être associée aux « officiers féminins » et aux « féminines⁸ » me maintenait résolument à distance des scènes de la distinction. Cette clôture pratique et symbolique qu'entraînait une trop grande identification au groupe des filles m'a donc amenée à chercher à m'en extraire volontairement, me privant momentanément d'une intégration « de droit », pour plus rigoureusement tenter une intégration dirigée vers les hommes de la promotion, ceux que je voyais, à distance, fréquemment engagés dans des pratiques de distinction sous l'uniforme. L'origine de recrutement (c'est-à-dire le fait d'être saint-cyrien ou issu du rang⁹), l'arme d'appartenance (le fait de servir dans une arme combattante, technique ou un corps administratif), les opérations extérieures engagées ou non, etc. constituaient des ressources mobilisées au quotidien pour réintroduire des hiérarchies sous l'épaulette partagée, pour distinguer les officiers « de salon » des « soldats de guerre » ou railler les écarts de langage ou les écarts culturels des officiers les moins dotés scolairement ou au contraire taxés « d'intellos¹⁰ ».

Je distinguais la façon dont les officiers pouvaient établir des hiérarchies entre eux, mais sans en comprendre les principes d'agencement : de la même manière que mon appartenance au groupe « des filles » conduisait les officiers à contrôler le niveau de grossièreté de leur langage, mon identité de femme – par principe tenue à distance du registre militaire – amenait aussi les officiers à, le plus souvent, « civilianiser » leurs propos et à en expurger les formules trop militaires. La familiarité à laquelle on peut prétendre en privilégiant le temps long de l'immersion semblait elle-même mise en péril par la position extérieure que l'on m'offrait sur le terrain. À distance, je voyais prendre forme des principes de hiérarchisation, des réputations plus ou moins valorisées, mais le tout restait dans le brouillard.

Ainsi, sans laisser de côté les femmes, j'ai rapidement cherché à contenir les temps de socialisations féminines à leur strict minimum. En investissant des pratiques masculines – comme le fait de privilégier le comptoir du bar,

8. C'est ainsi que les femmes officiers sont désignées dans l'institution militaire.

9. Plus de la moitié des officiers servant dans l'armée de terre française sont des anciens sous-officiers. Les officiers saint-cyriens, recrutés sur concours en début de carrière, ne représentent que 30 % des officiers de carrière.

10. Christel Coton, « Luttres de prestige entre pairs : le cas des officiers de l'armée de terre », *Sociétés Contemporaines*, vol. 4, n° 71, 2008.

le fait de commander des bières « pression » et non des bières « en bouteille » ou le fait de m'investir dans la pratique du footing en soirée, et en m'efforçant de décliner ces investissements sur un mode « féminin » mesuré, il m'a semblé possible de composer une identité *acceptable*, et surtout une identité acceptée par les enquêtés qui étaient par ailleurs eux-mêmes pris dans cette subtile alliance de « préciosité » et de férocité combattante, véritable injonction paradoxale au cœur de la définition de l'excellence chez les officiers¹¹.

À partir du moment où j'ai investi les espaces du sport et de la fête et que j'ai cherché à participer aux discussions tactiques qui jalonnaient les exercices en salle, les officiers ont mobilisé chez moi des traits d'identité différents : la « jeune femme » et « l'étudiante » sont restées cantonnées dans les prémices de l'enquête. Les officiers m'ont bientôt comprise comme une prétendante crédible au titre « d'officier de réserve » puis, à la suite de mes démentis, ils ont au final reconnu dans mes origines familiales des traits pertinents à même de rendre compte de mes postures (d'enquête) : ma filiation avec un officier issu du rang, qui était à la retraite depuis quelques mois lorsque j'ai commencé cette enquête, s'est progressivement imposée dans les grilles de lecture que les officiers engageaient à mon égard. La référence faite à mon père fut loin d'être immédiate, et ce, bien que je l'ai mobilisée lors de mes premiers jours à l'école pour « justifier » mon intérêt pour l'armée. C'est au terme d'un certain nombre d'épisodes validant ma « participation » que certains officiers s'en sont emparés.

Le stage est engagé depuis un mois maintenant. Ce matin, de nouveau une séance de VTT. On part encore dans un rythme fou. Le parcours est moins vallonné que la dernière fois, mais le terrain est difficile à cause de la pluie qui ne cesse de tomber. Je dégouline de boue et, à cinq cents mètres de l'école, la chambre à air de mon pneu arrière éclate. En deux temps trois mouvements, le sous-officier du service des Sports répare l'avarie, et nous voilà repartis de plus belle. Je m'attache à remonter le groupe et à tenir le sprint qui accompagne notre retour sur le bitume. Au bar, Damien s'avoue « impressionné ». C'est alors que Patrick [saint-cyrien, infanterie aéroportée des troupes de marine] évoque mon père : « il faut dire que son père, c'est un gros sportif aussi ! ». C'est la première fois qu'est fait mention de mon père. Patrick ne le connaît pas personnellement, mais il le connaît de réputation visiblement. Il m'apprend que nos pères respectifs ont le même parcours dans l'institution : tous les deux issus du rang, ils ont rejoint le corps des officiers en réussissant le même concours interne, le concours des OAEA. J'apprends par la même occasion que, pour qualifier mon père en langage institutionnel, il ne faut pas dire « officier rang », mais « oua-oua ».

11. Christel Coton, « La virilité guerrière en question. Les officiers face à un paradoxe de l'excellence », *Sextant*, 2009, p. 195-206.

C'est un officier des troupes de marine extérieur à mon groupe qui a diffusé le titre de « fille de la colo » et qui en a consacré l'usage. En apprenant à l'occasion d'une discussion que j'étais fille d'un officier des troupes de marine, et après m'avoir questionnée sur « mes » séjours outre-mer, il s'était félicité de la présence d'une « fille de la colo¹² » dans la promotion. Quelques jours après la séance de sport, en me voyant attablée avec des capitaines légionnaires, troupes de marine et parachutistes, cet officier s'était lancé dans une petite prestation orale où mon nouveau titre occupait une place centrale. J'héritais alors de l'arme d'appartenance de mon père dont la renommée toute particulière dans l'univers symbolique militaire allait d'autant plus travailler ma position dans le groupe que je n'ai finalement pas cherché à la tenir à distance, bien au contraire. Je m'efforçais de mobiliser mes souvenirs outre-mer pour nourrir mes discussions avec les « mecs de la mêlée ». Mon intérêt affiché pour les « trucs de mili » et ma participation ponctuelle aux récits sur l'Afghanistan, Djibouti et la Côte d'Ivoire asseyaient ma présence et en nivelaient les contours étrangers. Je ne jurais pas dans le décor et les officiers de la mêlée¹³ m'ont ainsi introduite dans leurs soirées privées, à distance du « tout-venant » de la promotion.

Alors qu'en situation collective, les officiers de mêlée se plaisaient à entretenir le rayonnement de leur arme, ma reconnaissance comme « une des leurs » m'a aussi amenée à relativement partager leur jeu en tenant ma position. Durant les soirées et les veilles de week-end, surtout celles faisant suite à une semaine d'examens, les soirées au bar jouxtant l'école se sont ainsi vues constituées comme des espaces privilégiés pour le déploiement de mon identité symbolique de « colo ». Dans l'ambiance survoltée d'une soirée précédant les « perms », il m'est ainsi arrivé de nourrir les fantasmes associés aux troupes de marine, où le goût de l'alcool côtoie des pratiques indigènes « extrêmes ».

Après une soirée enjouée au restaurant chinois avec des officiers troupes de marine de la promotion, nous rejoignons un bar où la promotion est rassemblée. L'ambiance est plus survoltée qu'à l'accoutumée. Un capitaine, saint-cyrien, torse nu, a revêtu le manteau de fourrure d'un capitaine de la promotion et se déhanche au centre de la piste de danse. Alors que je demande un verre d'eau pour étancher une soif que le repas – servi exclusivement au cognac – n'a pas atténuée, un légionnaire se poste devant moi, m'arrache le verre des mains et me le renverse sur les pieds pour me proposer un cocktail composé des restes d'une

12. Les unités des Troupes de Marine sont les héritières des troupes de l'armée coloniale. Les membres et les régiments de ces unités sont encore communément désignés sous le vocable « colo ».

13. Les officiers qui servent dans des armes de mêlées, celles qui participent le plus directement aux combats : infanterie, cavalerie et leurs spécialités prestigieuses (troupes aéroportées, légion étrangère, troupes de marine, etc.).

poignée de verres trônant encore à moitié vides sur le comptoir. Les *colos* du groupe se lancent alors dans des récits invraisemblables sur les traditions ayant lieu dans les troupes de marine. Le mythe de la « gorgée colo » est particulièrement mobilisé¹⁴. Ils font croire à une capitaine féminine que les officiers de notre groupe ont adopté cette pratique de façon journalière, à l'occasion du café. Christophe me prend à témoin. Je confirme à grand renfort de détails en précisant cependant qu'il exagère un peu le trait : « oui, mais attention, seulement entre colos ». Mon intervention fait le tour du groupe au petit déjeuner du lendemain matin. Christophe n'en revient pas que je sorte ça avec tant de spontanéité : « ah ! La colo ! C'est carré ! »

Les séances de sport étaient également l'occasion d'affirmer ma participation à la renommée de l'arme.

En apprenant que j'ai en ma possession une veste de survêtement à l'effigie de l'Ancre d'Or, l'emblème des troupes de marine, un légionnaire de la promotion (un proche camarade de Damien, le légionnaire de mon groupe) me met au défi de la porter lors de notre prochaine sortie VTT et les regards satisfaits des capitaines troupes de marine du groupe m'incitent à le relever. Le lendemain matin, je me présente « en tenue » au bâtiment des sports. Alors que je traverse la cour, je constate que le légionnaire me guette à la fenêtre et qu'il me lance de grands signes de satisfaction. Christophe s'enthousiasme à la vue de l'Ancre : « ah ! Tu l'as mise ! C'est carré ! Nom de Dieu ! Vive la Coloniale ! ». On part alors dans une séance endiablée. Trente-cinq kilomètres en ambiance vitesse sur un terrain encore pris par le gel et la neige. Le froid me ronge les articulations et je ne sens plus mes jambes. Un capitaine nous abandonne à mi-parcours et on repart de plus belle. Le réveil a pourtant été particulièrement difficile. La nuit précédente a été éprouvante. Christophe m'avait invitée à un repas réunissant les « anciens du RM » [Régiment de Marche du Tchad], un régiment dans lequel a servi mon père il y a quelques années. J'hérite décidément largement du parcours de mon père et mon assimilation à la « colo » m'ouvre les espaces privés des troupes de marine tout en m'obligeant à honorer cette position au mieux. Alors que Christophe et Patrick, tout juste remis de la soirée, avaient initialement décidé « d'y aller doucement », ils m'entraînent avec eux dans un rythme effréné, où il importe de « rester devant ». Ils se « mettent une dose » et je suis dans leur sillage, insigne des troupes de marine sur le dos. « Je ne peux pas rester derrière, ça me sape le moral », conclut Patrick lors de notre retour à l'école.

La « civile du coin » est devenue la « fille de la colo », et ce titre – couplé aux pratiques qu'il m'a fallu soutenir – pratiques festives, discussions châtiées sur des questions tactiques, des faits de société ou des positions politiques en marge de celles habituellement « en vogue » en milieu universitaire – m'a tout à la fois « ouvert » le terrain et fortement posé question. Étais-je bien

14. La « gorgée colo » est parfois pratiquée dans les repas de corps ou les soirées réunissant des colos. Son initiateur ingurgite divers aliments et boissons présentes sur la table pour les régurgiter dans la bouche de son voisin qui doit alors réitérer l'opération sur la personne suivante. Le dernier participant doit avaler la mixture ainsi composée.

en train de faire mon travail de sociologue? Pouvait-on, à ce point, s'engager sur un « terrain »? Mes « collègues » militaires n'avaient-ils pas raison lorsqu'ils me lançaient: « elle part en sucette ta thèse! Si ton directeur savait ça! »? Ces formes d'abandon sur le terrain – consistant à se laisser porter et « séduire » par les logiques et les valeurs locales au point de vouloir paraître respectables aux yeux des enquêtés – peuvent-elles véritablement fonctionner comme une ressource pour l'analyse sociologique? Sans aucun doute, l'expérience humaine associée à ce type d'enquête est proprement renversante: « il y a un intense plaisir à accéder à l'inconnu, à l'inaccessible, à ce qui ne se donne pas volontiers aux étrangers. [...] Réussir à observer, à se mêler à des aspects de la vie sociale auxquels la position occupée par le sociologue ne devrait pas lui donner accès [...] est au principe d'un plaisir de la découverte, au sens de l'exploration¹⁵. » Mais qu'en est-il sur le plan de la connaissance sociologique? La question mérite d'être posée car, des réponses qui lui sont apportées, dépend aussi la crédibilité proprement scientifique associée à cette posture d'enquête.

La guerre de la sociologue et/est la guerre des enquêtés

L'objectivation de la façon dont les choses ont finalement « tourné » sur le terrain constitue une première ressource pour l'analyse sociologique. Elle invite tout d'abord à s'interroger sur ce qui a rendu possible cette « bataille » de la sociologue, ce petit combat qu'elle a dû mener pour conquérir un semblant de reconnaissance. Certes, la sociologue a mené une « petite » guerre sur le terrain pour conquérir une position qui n'était pas donnée d'avance. Il a fallu conquérir quelque chose. Mais il faut aussi prendre garde à ne pas sur-interpréter la force d'imposition du sociologue. Si cette guerre a été possible, c'est aussi probablement parce que celle-ci avait un goût familier pour les officiers qui lui ont laissé la possibilité de s'exprimer. La « guerre » que j'ai menée là-bas n'a pas été de mon seul fait. Si sur son « terrain », le chercheur est amené à se dépasser pour forcer certains espaces, il n'en reste pas moins qu'il ne peut prétendre *a posteriori* avoir mené sa barque tout seul: le terrain est traversé par ses logiques propres et il serait illusoire de croire que la présence du sociologue viendrait en bouleverser profondément les dynamiques premières. Les espaces accessibles, les registres de la conquête (ceux qui consacrent, ceux qui condamnent) préexistent forcément à l'être improbable qu'est le sociologue. Le fait même que la sociologue ait pu mener le combat illustre aussi combien cette posture est familière aux officiers qui, en réalité,

15. Monique et Michel Pinçon Charlot, *Voyage en grande bourgeoisie. Journal d'enquête*, Paris, PUF, 2005.

n'ont de cesse, eux aussi, de multiplier les pratiques (discursives ou autres) à même de rappeler (ou de signaler) aux yeux des autres la place qu'ils estiment occuper dans les hiérarchies qui traversent le corps.

Mon travail a en effet précisément permis de montrer que l'ordre militaire était bien moins transparent qu'il pouvait le laissait entendre. Les variables pertinentes – celles qui commandent des carrières futures, celles qui permettent de distinguer les futurs chefs dans la seconde partie de carrière ; ne sont pas visibles sur les uniformes¹⁶. Alors que l'institution impose un tronc commun prolongé à l'ensemble des officiers du corps – les futurs chefs comme les futurs « capitaines au long cours » ; les futures élites doivent savoir comment donner à voir leurs « variables cachées » pour ne pas passer pour ce qu'elles ne sont pas¹⁷. Une culture de la distinction traverse le corps des officiers de part en part. Ces derniers n'ont de cesse de marquer les écarts entre eux, notamment lorsque l'institution les « contraint », durant leur première partie de carrière, à endosser les mêmes grades et à avancer au même rythme, qu'ils soient issus des grandes écoles ou qu'ils se soient engagés comme simples soldats. L'institution tait les différences futures au nom du mythe de l'égalité sous l'épaulette et, de leurs côtés, les officiers n'ont de cesse de batailler pour les rappeler sous les plis de l'uniforme. Ainsi, vouloir briller n'est pas rare en milieu officier. C'est même probablement une dimension centrale de l'expérience sous l'épaulette. La sociologue a, en un sens, suivi le mouvement.

En étant moi-même engagée dans un travail de quête de reconnaissance, j'ai été, de fait, particulièrement attentive aux luttes engagées par les capitaines eux-mêmes, à la façon dont les agents se débrouillaient avec la cohésion affichée et les nécessaires mises à distance. C'est aussi donc en apprenant à se faire une place sur le terrain que l'on peut se donner les moyens de saisir ce à quoi sont confrontés les agents eux-mêmes. Cette posture m'a ainsi permis de comprendre qu'aux côtés des « labels » officiels, ceux que l'on porte sur l'uniforme (que chacun se plaît à présenter comme un véritable code barre, donnant à voir tout ce qu'il faut savoir de quelqu'un), il existe tout un registre d'informations et d'atouts invisibles aux yeux d'un néophyte. L'observation et la relative participation aux stratégies de distinction permettent également d'identifier les espaces et les registres que celles-ci empruntent de façon privilégiée. Une lecture à distance peut par exemple laisser entendre que les officiers luttent essentiellement sur le registre combattant.

16. François Cailleateau, « Les problèmes de la constitution d'une élite militaire: le cas de l'armée de terre française », dans Bernard Boëne (dir.), *La spécificité militaire. Actes du colloque de Coëtquidan*, Paris, Armand Colin, 1990, p. 141-149.

17. Christel Coton, « Luttres de prestige entre pairs... », *op. cit.*

Une étude plus fine, appelée par le fait qu'on y a partie liée, permet de voir que si le lexique emprunté est très militaire et viriliste, les pratiques de distinctions elles-mêmes mobilisent en réalité des compétences culturelles plus proches de celles que l'on forge en classes préparatoires (autant civiles que militaires) qu'en régiment¹⁸. Enfin, si cet abandon «encadré» a permis de mesurer l'importance des pratiques de distinction dans l'entre-soi officier, il a également, très concrètement, autorisé des formes de vigilances ethnographiques centrales pour l'analyse, notamment en stimulant la collecte au long cours des variables «cachées» que taisaient les uniformes – comme l'origine sociale, le fait d'avoir fréquenté, dix ans auparavant, une classe préparatoire militaire, les croyances religieuses ou les représentations politiques, etc.

Ce que je voudrais suggérer ici, c'est que l'engagement personnel de l'ethnographe dans une quête de reconnaissance auprès des enquêtés (un engagement qui peut sembler un peu louche) peut très concrètement autoriser à la fois la compréhension du sens des luttes locales que ces derniers peuvent mener, mais aussi travailler la collecte au long cours des données qui permettent de situer socialement et militairement les protagonistes des épisodes de terrain dont on retrouve les faits et gestes dans le journal de terrain. Chercher à se faire une place rend tout particulièrement attentif à ce qui semble «payer» pour les autres (comme pour soi), et densifie indéniablement le rapport au terrain et aux ressources qui semblent y avoir cours. Les résultats de cette enquête montrent ainsi, comme d'autres ont pu le faire sur d'autres terrains, que le fait de prendre position sur le terrain et de s'y engager «corps et âmes» n'est évidemment pas incompatible avec les exigences de la production scientifique.

J'aimerais à présent montrer que si le choix de ce type de posture d'enquête rentrait bien en accord avec des orientations épistémologiques assurées – se revendiquant en particulier de la sociologie bourdieusienne – celui-ci ne peut cependant être compris sans se voir rapporté à des variables et des logiques sociales qui ne sont pas d'ordre strictement scientifique. Ma trajectoire de jeune chercheuse et la position que j'occupais à l'époque de l'enquête dans le champ universitaire ont également probablement joué un rôle central dans le choix de ce type de posture d'enquête. Comme nombre de sociologues ayant goûté aux «joies» de l'enquête de terrain et aux formes de sollicitations toutes personnelles qu'elle impose à l'activité scientifique qui la sous-tend, je dirais que je n'ai pas véritablement «choisi» l'observation

18. Christel Coton, «Briller sous l'épaulette. Capital culturel et capital combattant dans le corps des officiers de l'armée de terre», *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 1, n° 191-192, 2012.

participante parmi un panel neutre et désinvesti de méthodes (ou d'outils) plus ou moins adaptés aux questions que je me posais.

Le type d'interrogations qui m'habitaient en début de thèse – et qui appelaient, de façon évidente, la méthode ethnographique pour y répondre – entretenaient en effet un lien étroit avec le type d'apprentie intellectuelle que j'étais à l'époque. Fille d'un officier issu du rang, non bachelier et s'étant engagé comme simple soldat, et d'une enseignante en lycée professionnel, j'étais tout à la fois ajustée au système scolaire et *relativement* démunie en capitaux culturels et scolaires : non normalienne, formée en province jusqu'en maîtrise, j'étais certes dans une position favorable dans mon université où j'avais obtenu un financement pour ma thèse, mais relativement en marge dans l'univers des candidats au métier de chercheur à Paris, univers marqué par la surreprésentation des anciens élèves de l'École Normale Supérieure ou de Sciences Po. J'entretenais alors un rapport ambivalent au travail intellectuel que je ne pouvais concevoir comme une pure activité intellectuelle, et qui devait nécessairement devoir se déployer en prise avec le « vrai » monde. La « revue de littérature » ou la pure discussion théorique ou épistémologique restaient des horizons relativement effrayants.

Comme pour d'autres avant moi – eux aussi relativement désajustés dans le champ universitaire ; l'ethnographie « était un moyen de saisir comment » ce qui se disait « sur le plan théorique » pouvait être appréhendé dans la vraie vie »¹⁹. Elle permettait d'éviter, le « point de vue scolastique, principe d'une hauteur, d'une distance sociale, dans laquelle je n'ai jamais pu me sentir à l'aise, et à laquelle prédispose sans doute le rapport au monde associé à certaines origines sociales²⁰ ». L'observation participante était pour moi, comme pour de nombreux autres, « une manière acceptable [...] d'être un intellectuel²¹ ». Si une sociologie des sociologues et du rapport à leur objet de recherche reste, pour une large part, encore à faire²², la lecture des essais d'auto-analyse des jeunes entrants²³ donne souvent à voir combien les ethnographies les plus « engagées » sont aussi souvent portées par des candidats qui, pour diverses raisons, apparaissent relativement désajustés dans le champ. Si

19. Beverley Skeggs, *Des femmes respectables. Classe et genre en milieu populaire*, Marseille, Agone, 2015, p. 344.

20. Pierre Bourdieu, *Esquisse pour une auto-analyse*, Paris, Raisons d'Agir Édition, 2004, p. 59.

21. Stéphane Beaud, « Un fils de "bourgeois" en terrain ouvrier. Devenir sociologue dans les années 1980 », dans Delphine Naudier et Maud Simonet, *Des sociologues sans qualités ? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, 2011.

22. À ce sujet, on peut renvoyer le lecteur à l'ouvrage de Maud Simonet et Delphine Naudier, *op. cit.*

23. Voir notamment la rubrique « savoir faire » de la revue *Genèses* et les thèses de sociologie soutenues ces dernières années, qui consacrent de plus en plus fréquemment un chapitre à l'objectivation du rapport à l'objet.

le « choix » de l'ethnographie est largement répandu aujourd'hui, les formes d'engagement « outre-mesure » qui sous-tendent certaines enquêtes sont aussi souvent portées par des profils pour qui cette forme de surinvestissement constitue le seul capital qu'ils peuvent espérer faire valoir dans leur course à la titularisation.

La double ligne de front de l'engagement ethnographique

La réalisation d'une thèse ne saurait donc se voir uniquement rapportée à une « pure » opération scientifique. Parce qu'elle fonctionne, *dans le même temps*, « comme un droit d'entrée [...] dans le monde académique », elle doit aussi beaucoup à « la configuration institutionnelle dans laquelle le chercheur s'inscrit »²⁴. La « guerre » menée sur le terrain par l'apprenti chercheur n'est ainsi probablement pas tout à fait étrangère à celle qu'il peut mener dans le champ académique, quand il entend y conquérir un droit d'exister. En ce qui me concerne, il m'est apparu très tôt que la quête de reconnaissance dans laquelle j'étais engagée sur mon terrain n'était pas étrangère à la volonté que j'avais de conquérir une place dans le champ universitaire. Mes chances objectives d'y parvenir, sans être nulles, me semblaient plus faibles que celles des quelques collègues normaliens (ou assimilés) que j'avais pu croiser ici ou là. Leur maîtrise systématique de la littérature sociologique, forgée dans les préparations collectives aux concours de l'agrégation – concours qui n'avait pas eu sa place dans mon parcours universitaire – me signalait toujours dans une position de dénuement sous ce rapport. Mon « isolement » dans le milieu, que je fréquentais très peu tout au long de ma thèse, me rappelait enfin que mes réseaux « faits main » pouvaient difficilement rivaliser avec les « équipes » et les « couloirs » qui formaient l'architecture des collectifs auxquels je les voyais appartenir, et dont ils semblaient pouvoir tirer profit en terme de publication²⁵.

Mes dispositions à l'enquête et le choix d'un objet d'étude relativement peu concurrentiel à l'époque me semblaient constituer mes seules ressources. Les galons conquis sur le terrain devaient selon moi fonctionner comme autant de preuves à exposer en milieu universitaire pour y renforcer la pertinence de mes analyses. Pour illustrer cela en évitant les risques de la recons-

24. Valérie Rolle, « Les corps professionnels en jeu. Quand le tatouage révèle les hiérarchies de l'univers enquêtés et enquêteurs », *Genèses*, vol. 3, n° 104, 2016, p. 115.

25. Ce terrain – comme le suivant dans un régiment, puis de façon ponctuelle à Paris auprès d'officiers en session de formation – ne s'est pas fait totalement en solitaire : mes retours tous les week-ends à Paris me donnaient l'occasion d'échanger avec certains de mes collègues autour des notes que j'avais prises dans mon journal. Il s'est cependant tenu à distance de l'université et des séminaires de recherche, dans lesquels j'ai commencé à intervenir bien après mon « retour » officiel.

truction *a posteriori*, on peut mobiliser ici l'extrait d'un texte que j'avais présenté quelques mois après mon retour du terrain dans le cadre d'une journée de doctorants de mon laboratoire. Ce texte, daté de juin 2005 et intitulé « Ici et là-bas. Réflexion sur le travail de terrain », évoquait déjà confusément cette double ligne de front de l'enquête ethnographique :

Parler du terrain, c'est nécessairement parler de soi. Il y a nécessairement une pudeur certaine qui encadre l'analyse de ce qu'on a fait *là-bas*, et de celui ou celle qu'on était *là-bas*. Il faudrait évoquer ce qu'une telle pratique du terrain peut signifier pour une sociologue non consacrée. La « guerre » menée par l'apprentie sociologue est double. Il faut gagner *là-bas* pour conquérir une place *ici*. Le terrain n'est pas si clôturé que ça. [...] « Gagner là-bas » ne prend sens que par rapport à *ici*. Gagner là-bas (faire honneur à l'idée qu'ils se font de la « fille de la colo »), c'est gagner ses galons *ici* [...] C'est irrémédiablement goûter au plaisir d'engager concrètement une certaine idée du travail sociologique. C'est toucher du doigt, en solitaire, les contours d'une identité professionnelle si parcimonieusement consentie *ici*, lorsqu'on est simplement doctorante, sans publication, sans véritable recherche antérieure, sans nom.

Conclusion

Pour un certain type de candidats au métier, le capital associé au fait de faire un « bon » terrain fonctionne très nettement comme une ressource alternative dans le champ. Quand les titres, les réseaux et les ressources académiques manquent à l'appel, la force d'imposition du travail ethnographique peut participer à réévaluer des positions relativement en marge dans le champ universitaire. Parce que le temps long de l'observation ou la forte implication du chercheur dans les pratiques qu'il étudie permettent d'accéder à des matériaux d'enquête le plus souvent inédits et de qualité, ils peuvent constituer la base de travaux scientifiques susceptibles de « croiser le fer » avec des productions plus encadrées et mieux armées pour faire face aux nombreuses attentes implicites des instances de recrutement. Mais alors même que la précarisation des jeunes chercheurs se renforce, et que ces derniers sont de moins en moins en situation de pouvoir s'engager dans des enquêtes prolongées, des inégalités se creusent entre ceux pouvant disposer de financements dédiés au terrain et ceux qui, contraints de financer leurs recherches avec des dispositifs hybrides, ont moins de latitude pour engager des enquêtes ethnographiques. Si le terrain est aujourd'hui un attendu, il reste inégalement accessible aux candidats au métier ou, en tout cas, réalisé dans des conditions économiques et symboliques disparates, qui rendent plus ou moins supportable le coût que ce type d'enquête fait peser sur l'enquêteur/trice.

Une sociologie de l'allocation différentielle des ressources symboliques et professionnelles dans la recherche en sociologie reste certainement à

faire, mais tout cela pose d'ores et déjà question. Si notre hypothèse selon laquelle l'engagement ethnographique est privilégié par des candidats relativement désajustés est exacte, on peut s'inquiéter des conséquences proprement scientifiques que pourrait avoir une normalisation du recrutement des sociologues universitaires autour de profils sociaux et scolaires unifiés, c'est-à-dire centrés sur les filières d'excellence relevant des grandes écoles. Les nouvelles modalités de financement des recherches doctorales en sociologie et les contraintes temporelles qui encadrent de façon toujours plus nette la réalisation des thèses, tout comme la concentration des moyens sur quelques filières d'excellence nous amènent à nous interroger sur les perspectives professionnelles qui seront laissées à ceux qui se tournent plus spontanément vers des formes engagées et prolongées d'observation. On peut s'interroger sur les capacités qu'aura bientôt la discipline à valoriser des méthodes et des problématiques qui ne seraient pas totalement en accord avec les attentes institutionnelles chevillées aux « dispositifs d'excellence ».